

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
	7 fr.	13 fr.	24 fr.

TELEPHONE 31 COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page)	0 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —)	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d' —)	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La crise ministérielle et la solution ajournée. — Les graves responsabilités du gouvernement : M. Briand s'est suicidé ! — Les leçons du scrutin : ce sont les socialistes qui renversèrent le cabinet. — Le seul et vrai problème : sortir de la confusion : les solutions possibles.

Tous les Français auront appris avec étonnement l'ouverture d'une nouvelle crise gouvernementale.

Mais là où leur surprise aura été des plus vives c'est, sans nul doute, quand ils auront vu le Président de la République s'éloigner, malgré tout, vers Lyon et M. Briand, président du Conseil déchu, s'embarquer pour Genève.

N'est-ce pas un spectacle étrange que celui d'un pays sans gouvernement officiel et qui, en des circonstances particulièrement graves, voit la solution de la crise ajournée de deux ou trois jours ?

La Foire de Lyon aurait pu s'inaugurer sans le Président de la République, dont la présence semblait tout indiquée à Paris.

Quant au voyage de M. Briand à Genève s'imposait-il absolument ?

M. Briand a-t-il voulu récolter quelques suprêmes brassées de laurier pour son œuvre à Locarno, avant de s'éloigner complètement du pouvoir ?

...Mais, en vérité, n'y a-t-il pas comme un symbole dans le fait d'aller cueillir, hors de nos frontières, des lauriers ?

L'avenir dira si la politique extérieure de M. Briand fut sagement inspirée...

Mais, d'ores et déjà, on peut porter un jugement sur la façon dont il a compris et rempli son rôle de chef de gouvernement dans le débat financier, qui commande toute la situation de la France.

Qu'on relise avec soin l'analyse des toutes dernières séances de la Chambre : il apparaîtra avec évidence que M. Briand n'a rien négligé pour être battu et amené à donner sa démission.

Il s'est montré, et volontairement, injuste envers des hommes qui lui avaient accordé leurs suffrages et qui s'apprétaient à continuer leur appui.

Il a pris plaisir, dirait-on, à provoquer tour à tour telles ou telles parties de la Chambre, comme pour mieux s'assurer que celle-ci lui accorderait son congé.

Sur ce point précis, aucun doute n'est possible : M. Briand est tombé parce qu'il l'a voulu, parce qu'il a recherché la chute.

Et, du même coup, une lumière est jetée sur les événements de ces dernières semaines.

M. Briand au pouvoir n'a eu qu'un objectif : assurer le succès de sa politique locarnienne.

Cette préoccupation, on peut la tenir pour légitime.

Mais du problème financier, il n'a eu qu'un souci limité.

Il a laissé la Chambre livrée à elle-même, à ses divisions, à son impuissance, alors qu'il aurait pu, non pas lui imposer mais simplement lui donner une direction.

Il a laissé le débat financier se développer dans l'incohérence la plus complète.

Enfin, n'a-t-il pas permis lui, chef de gouvernement, que certains de ses collaborateurs, en des scrutins décisifs, s'abstinent ou même votassent contre ?

Tout parti pris mis à part, M. Briand est responsable dans une certaine mesure du chaos actuel.

Et beaucoup pensent ainsi ; la docte et cartelliste *Dépêche de Toulouse* écrivait dimanche :

« Dans ce qui arrive, le gouvernement lui-même a une part de responsabilité par ses atermoiements et ses hésitations ».

C'est absolument exact.

Quoi qu'il en soit, la chute du ministère a mis, une fois de plus, en pleine évidence, la confusion politique qui règne au Parlement.

Rien n'est plus significatif à cet égard que l'analyse du scrutin qui amena la crise.

Une constatation doit être faite

avant tout : M. Briand a été abandonné par la majorité du Cartel et c'est cet abandon qui a provoqué sa chute.

Au scrutin décisif de samedi matin, 238 suffrages cartellistes se sont exprimés ; 107 seulement sont allés au gouvernement (84 rad. socialistes et 23 républ. socialistes), tandis que 131 votèrent contre (30 rad. socialistes, 93 socialistes, 8 républ. socialistes).

Quant à l'opposition, — sur laquelle on a voulu faire retomber la responsabilité de la crise — 107 députés ont voté pour le gouvernement, et 98 seulement contre. En fait, donc, la majorité des opposants a soutenu le cabinet.

Les vrais responsables de l'ouverture de la crise sont les socialistes. C'est le seul parti, avec celui des communistes, qui ne se soit pas divisé pour cultiver le ministère.

Faut-il s'en étonner outre-mesure ? Depuis le jour où fut scellée avec d'autres partis de gauche, une alliance électorale, les socialistes ont poursuivi sans défaillance une méthode très nette.

Ils sont restés solidaires de cette coalition, tant que celle-ci a appliqué docilement leurs directives propres.

Mais ils n'ont jamais consenti la moindre transaction pour aboutir à un programme commun, à un programme de conciliation.

Pour les socialistes, collaboration veut dire mise en tutelle des autres partis.

On peut dire que, depuis deux ans, toutes les crises que nous avons connues, eurent leur origine dans un tiraillement entre les socialistes d'une part et les autres éléments de gauche ne pouvant se résigner à abdiquer les principes essentiels de leur politique.

La dernière crise en date n'a pas d'autre origine qu'un tel tiraillement.

Dès lors, qu'on le veuille ou non, la crise subsistera, tantôt latente tantôt aiguë, tant que la situation politique ne se sera pas éclaircie.

Mais un assainissement politique est-il possible ?

A vrai dire, trois solutions apparaissent possibles :

1° Ou bien, la constitution d'une coalition gouvernementale d'extrême gauche, où les socialistes commandent absolument à leurs alliés, les radicaux-socialistes et les républicains-socialistes, avec l'appui des communistes afin de réunir une majorité parlementaire ;

2° Ou bien, essai de large concentration républicaine, d'où seraient exclus les socialistes dont les principes collectivistes sont d'ailleurs en opposition absolue avec les principes républicains — les fameux principes de 89 trop oubliés ! — de liberté individuelle et de respect de la propriété.

3° Ou bien, enfin, recours à la dissolution pour permettre au pays de se prononcer.

Mais, par-dessus tout, un fait commande la situation.

Ce qui importe au plus haut point c'est qu'on sorte de la confusion présente.

La confusion, c'est un ferment puissant d'anéantissement et de ruine.

Sortir de la confusion, n'importe comment, voilà la tâche la plus urgente, l'œuvre vitale à réaliser.

M. D.

INFORMATIONS

A la S. D. N.

La candidature de l'Espagne au Conseil

Les gouvernements du Guatemala, du Chili, de la Colombie, du Venezuela et ceux de Lettonie et de Bulgarie ont offert leur appui décidé à l'Espagne afin qu'un siège permanent lui soit attribué au sein du Conseil de la S. D. N. par l'Assemblée, qui a inauguré ses travaux lundi 8 mars, à Genève.

Ces diverses offres, non seulement celles qui émanent de pays américains de même race et de même langue, mais également celles qui ont été faites spontanément par d'autres gouvernements européens, ont produit une excellente impression et portent à croire que l'esprit de conciliation qui régnera nécessairement à Genève permettra de donner satisfaction aux dé-

sirs de l'Espagne, désirs qui se font si vivement sentir dans toute l'opinion publique.

La Chine demandera un siège au Conseil

La délégation de la République de Chine auprès de la S. D. N. a présenté officiellement, au nom de son gouvernement, la demande d'un siège permanent au conseil de la S. D. N.

Autriche et Tchéco-Slovaquie

Signature d'un traité de conciliation et d'arbitrage

M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, et le chancelier autrichien M. Ramek ont signé un traité de conciliation et d'arbitrage austro-tchéco-slovaque.

Les ministres ont discuté sur les questions intéressant les deux pays, et notamment sur les rapports politiques et commerciaux. M. Benès a manifesté un vif intérêt pour la situation économique de l'Autriche. De cet entretien, la conviction s'est dégagée qu'une collaboration des deux pays et une considération judiciaire de leurs besoins réciproques sont exigées par leur propre intérêt.

En Italie

D'Annunzio et le Vatican

Le Vatican a démenti le bruit suivant lequel le pape aurait l'intention de recevoir Gabriele d'Annunzio, prince de Monte-Nevo, lors de son prochain voyage à Rome. On a appris en même temps que le Sacré Collège avait mis à l'index la nouvelle pièce du poète : « Le Martyre de saint Sébastien ». L'Eglise considère cette œuvre comme sacrilège.

Le prince n'en a pas moins assisté à Milan, à la première représentation, revêtu de l'uniforme de général de l'aviation italienne, la poitrine constellée de décorations. Comme il entrait dans sa loge, les spectateurs lui firent une ovation. A l'extérieur du théâtre, une foule considérable récitait des prières en signe de protestation.

En Roumanie

Une convention militaire franco-roumaine

L'Epoca annonce que l'ambassadeur de Roumanie à Paris négocierait actuellement avec le gouvernement français la conclusion d'une convention militaire semblable à celle qui existe entre la Pologne et la France.

Aux Etats-Unis

Le président Coolidge estime suffisant le budget américain de la guerre

Le président Coolidge estime que le budget de la guerre et de la marine, qui s'élève à 674 millions de dollars, est largement suffisant et qu'il n'est pas nécessaire de proposer des crédits supplémentaires spéciaux pour accroître sensiblement les forces aéronautiques dont disposent déjà l'armée et la marine.

Le président est d'avis qu'en cas d'urgence, 558.000 Américains seraient disponibles presque du jour au lendemain pour le service militaire. Les crédits prévus au budget sont suffisants pour permettre de faire face aux éventualités.

L'ambassadeur américain à Londres

appelé d'urgence à Washington

L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. Alanson Houghton, a été appelé d'urgence à Washington pour conférer avec le président Coolidge sur la Société des Nations et sur l'ajournement de la conférence pour le désarmement.

Le diplomate s'est embarqué sur le *President-Roosevelt*, en même temps que M. Hugh Gibson, ministre des Etats-Unis à Berne, appelé à Washington dans un but identique.

Les maçons new-yorkais

toucheront 375 francs par jour

Depuis une semaine les ouvriers maçons de New-York étaient en grève.

Le travail va reprendre à la suite d'un accord conclu avec les syndicats patronaux.

Désormais, les maçons auront un salaire de 14 dollars par jour.

Ceux qui feront des heures supplémentaires toucheront 20 dollars,

Au Maroc

Les Espagnols occupent Dar-Raid

Les troupes de Tetouan poursuivent leur offensive. Une colonne a occupé Dar-Raid.

Un épais brouillard règne, rendant difficile l'action de l'artillerie et de l'aviation.

Les nouvelles reçues ultérieurement signalent que les pertes sont légères. Aucun officier n'a été blessé.

Le général Millan-Astray

succombe à ses blessures

On mande de Tanger à l'agence Reuter :

Le général Millan-Astray, organisateur de la Légion étrangère espagnole, grièvement blessé vendredi, a succombé à ses blessures.

En Syrie

M. de Jouvanel juge inacceptables les conditions de paix des Druses

Les Druses, qui désirent et réclament la paix, ont fait connaître leurs conditions à M. de Jouvanel, haut commissaire français en Syrie. Ces conditions sont les suivantes :

1° Indépendance complète de la Syrie ;

2° Retrait du Liban à ses anciennes limites ;

3° Retrait pur et simple des troupes françaises du territoire syrien.

M. de Jouvanel, mis en présence des conditions que lui font les délégués des Druses, a répondu à ces derniers que des conditions pareilles sont inacceptables. Désormais, par conséquent, souligne M. de Jouvanel, toutes les conversations avec les rebelles sont impossibles, et ceux-ci devront se soumettre purement et simplement.

La Commission des mandats

a terminé ses travaux

La commission des mandats chargée d'examiner le rapport de la France sur la Syrie a terminé ses travaux. Elle a approuvé le mémoire qui sera envoyé à la Société des Nations.

Bien que ce rapport soit tenu secret, on estime qu'il est favorable à la puissance mandataire.

Au Pays des Soviets

Nicolas II serait dans un couvent sibérien et son fils chez un rajah hindou

Une enquête approfondie conduite depuis plusieurs années permet à la grande-duchesse Marie de Russie d'affirmer que le tsar Nicolas II est en vie. Un paysan aurait remis au grand-duc Nicolas une lettre autographe du dernier tsar, lettre datée du mois de mars 1924.

Le tsar se cacherait dans un couvent, en Sibirie.

Le grand-duc héritier lui-même ne serait pas mort et jouirait de l'hospitalité d'un maharajah hindou.

Exode russe en Pologne

La *Rezerzpospolita* signale que, depuis quelque temps, de nombreuses familles polonaises et russes traversent quotidiennement la frontière orientale de la Pologne, fuyant la terreur rouge et la déportation en Sibirie.

En Chine

La guerre civile

La cavalerie de Moukden entrant en action, a pris Lantcheou, qu'occupait la 9^e division de Kouo-Ming-Chun.

Les troupes de Feng-Yuh-Siang ont pris des mesures pour défendre Pékin, en creusant des tranchées et en installant des batteries dans la région de Tuang-Tsun.

Douze milliards de dégâts

sur les chemins de fer

Les dommages causés à la ligne de chemin de fer entre Pékin et Moukden sont considérables. On estime que la réfection de trente ponts, complètement détruits, et de dix châteaux d'eau, atteindront dix millions de dollars.

L'ensemble des pertes causées aux chemins de fer par la guerre civile serait de 800 millions de dollars, soit 12 milliards de francs.

L'ex-Kronprinz en Suisse

L'ex-kronprinz d'Allemagne est arrivé à Bâle, se rendant à Lucerne.

D'après la *Chicago Tribune*, le but

de la visite de l'ex-kronprinz serait une intervention auprès de la S. D. N. en faveur de son père. Le climat de Doorn ne convient pas à l'ex-kaiser ; il voudrait donc se rendre pour quelque temps en Espagne.

M. Doumergue à Lyon

Le Président de la République a été reçu à Lyon avec un vif enthousiasme par la population.

Il a été salué par M. Herriot, maire et s'est rendu à la Préfecture où ont eu lieu les réceptions officielles.

A l'Hôtel de ville le Président a été salué par le maire M. Herriot entouré du Conseil municipal, et le soir il a présidé le banquet de la Chambre de commerce.

Dans la matinée de dimanche, le président de la République a visité la foire de Lyon et a été vivement acclamé par la foule.

Puis il s'est rendu à l'Hôtel-Dieu et a été salué par le Conseil d'administration et le personnel de cet établissement.

A 11 heures, il a assisté à la réunion des maires du Rhône, puis il a présidé le banquet qui a eu lieu à l'Hôtel de ville. Des discours ont été prononcés par le Président du Conseil général, par M. Herriot et par M. Doumergue.

Le Président de la République continua sa visite à la foire et le soir il a présidé au banquet organisé par le Comité d'organisation de la Foire.

M. Doumergue est rentré lundi matin à Paris.

La crise ministérielle

Les premières consultations de M. Doumergue

De notre correspondant parisien :

Paris, 8/3. — 12 h. 25.

M. Doumergue, rentré à Paris, s'est entretenu ce matin, tout d'abord avec M. Briand de retour de Genève.

Il a consulté ensuite les présidents de la Chambre et du Sénat jusqu'à midi.

Il reprendra ses consultations à 15 heures.

Sénat

Séance du 6 mars 1926

On vote sans discussion sur le rapport de M. Chéron, le projet portant ouverture et annulation de crédits pour l'exercice 1925.

Le projet a été réduit de plus de 100 millions grâce au travail des deux assemblées, explique M. Chéron.

Le projet est voté à l'unanimité de 279 votants.

On vote ensuite également à l'unanimité le projet voté à la Chambre relatif à l'exécution de travaux de protection immédiate de la région parisienne contre les inondations.

Sur la proposition de M. de Selves le Sénat décide de s'ajourner en laissant à son président le soin de convoquer pour le jour le plus utile.

Chambre des Députés

Séance de nuit du 6 mars 1926

Voici la fin du compte-rendu de la séance de nuit de vendredi.

L'article 52 du projet financier est relatif à l'augmentation du prix du tabac. Après discussion, le prix du paquet de tabac est fixé à 2 fr. 10.

L'article 53 vise la taxe de 0,50 0/0 sur les paiements.

M. Bedouce combat cette taxe. M. Doumergue demande à la Chambre de la voter. M. Reibel déclare qu'il votera contre l'article 53.

M. Lafont demande la disjonction de l'article 53.

M. Briand adresse un appel à la Chambre : il lui demande de voter la taxe sur les paiements.

« Vous reprochez, dit-il, au gouvernement de ne pas avoir pris position. Le gouvernement, au contraire, s'est toujours adressé à toute la Chambre pour lui demander de faire un effort indispensable dans l'intérêt du pays.

« Nous arrivons à une taxe dont je ne dis pas que ce soit une taxe admirable. On en a dit d'ailleurs beaucoup de mal. Les commerçants ne l'aiment pas ; mais déjà, d'ailleurs, on peut constater qu'avant même que les impôts soient votés, les prix montent (Applaudissements). A l'heure actuelle, nous serions peut-être un peu plus dans notre devoir en entreprenant enfin la défense des consommateurs. »

M. Briand pose la question de confiance. La demande de disjonction de l'article 53 présentée par M. Lafont est mise aux voix.

Elle est votée par 274 voix contre 221.

CHRONIQUE LOCALE

La crise ministérielle !

Le ministère est tombé sur l'article 53 du projet financier, article relatif à la taxe sur les paiements.

Malgré tous ses efforts, M. Briand n'a pas pu grouper une majorité. Socialistes, communistes et droitiers, ont fait bloc contre le Gouvernement.

Droitiers et communistes étaient dans leur rôle en combattant le Gouvernement. Les uns ni les autres ne lui demandent, ne lui doivent rien. En principe, ils ne peuvent pas soutenir un Gouvernement qui ne répond pas à leurs aspirations, à leur doctrine politique.

Il est tout naturel que ces messieurs de droite et de gauche extrême se réunissent dans un même scrutin pour faire chuter un cabinet.

Les socialistes n'ont pas vu la chose sous le même angle. Ils ont voté contre le ministère, alors que celui-ci leur avait donné suffisamment de gages de sympathie.

Donc, réactionnaires, communistes et socialistes ont fait bloc contre le cabinet de M. Briand.

Et maintenant, la crise ministérielle est ouverte. Le Gouvernement n'est plus. Les députés ne tiennent plus séance. Ils sont libres de circuler dans les couloirs du Palais Bourbon, ou d'aller passer leur journée dans les dancings.

Si, là encore, ils pouvaient apprendre à régler la danse du budget !

Car ces messieurs ont renversé le Gouvernement ; mais ils ont saboté le budget. Non seulement, ils ont laissé le projet financier, mais ils ont abandonné, déserté le travail.

Ils avaient, cependant, du travail à faire. Ils avaient le budget à voter. Ces jours derniers, ils ont dû recourir au vote d'un troisième douzième provisoire pour assurer des ressources au Trésor, c'est-à-dire pour permettre à l'Etat de payer les traitements des fonctionnaires et les salaires des parlementaires. Cela, ils n'ont pas manqué de le faire.

Mais, en provoquant une crise ministérielle, ils ont mis le pays dans une situation qui, si cette crise se prolonge, pourrait devenir lamentable.

On coup, en effet, la livre qui était le 3 mars à 130 francs est montée à 134,90, samedi.

Et lundi, la livre est montée jusqu'à 136,50.

Merci, merci, messieurs !

Mais pourquoi se gêneraient-ils, ces messieurs ? En vérité, quoi qu'ils disent, quoi qu'ils fassent, ils tirent toujours profit des situations embarrassées. Les électeurs rient, hurlent comme chats ébouillantés, contre la situation économique actuelle, et ils marchent comme des conscrits, au pas de parade, quand le jour des élections ceux qui sont les auteurs du marasme économique leur disent : « En avant ! demain sera meilleur qu'aujourd'hui. Nous le jurons. »

Ah ! les promesses des politiciens, même faites sous serment qu'est-ce que ça vaut ?

Et dire qu'elles sont souvent acceptées, comme bel et bon écu, par la majorité des électeurs !

Grand bien leur fasse : aussi bien, ces électeurs, sans doute, tirent profit de leur attitude !

Mais l'attitude de nos honor

Chronique des Théâtres

Marcel Lévesque (Cocatin) en personne, au Théâtre Municipal, dans Une petite main qui se place, comédie en 3 actes, de Sacha Guityry.

Arrondissement de Cahors

St-Denis-Catus. Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Durand, décédée à l'âge de 88 ans, après deux jours de maladie.

Cazals. On nous écrit: Après le scrutin. — Les élections de dimanche ont été relativement calmes dans tout le canton; quelques timides manifestations ont bien eu lieu dès que le résultat officiel a été connu, et même quelques « Internationales » furent bien littéralement « estropiées » par un orchestre de mai-créme des moins harmonieux.

St-Martin-Laboulaye. Nécrologie. — Dimanche, à 16 heures, ont eu lieu les obsèques purement civiles de notre regretté instituteur, M. Bousquet, décédé à l'âge de 50 ans, des suites d'une implacable maladie qui le minait depuis longtemps.

Albas. Biens de l'Etat. — Dimanche 7 mars, à trois heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le Maire et en présence de l'Agent-Voyer cantonal et du Receveur de l'Enregistrement, a eu lieu, à la mairie d'Albas, l'adjudication de la maison éclusière sise près de l'Usine hydro-électrique.

Bagnac. Foire. — Notre foire favorisée cette fois par le beau temps, a été très importante. Tous les champs de foire étaient remplis et il s'est fait de très nombreuses transactions aux cours ordinaires.

Puy-l'Evêque. Football. — Dimanche, notre onze de l'U. S. P. recevait, en match revanche, l'équipe correspondante de l'Union Sportive Sérignacoise.

Duravel. Obsèques. — Samedi, à 10 heures ont eu lieu les obsèques de Mme Laval décédée dans la nuit de jeudi à vendredi, des suites de congestion pulmonaire.

Accident. — Mardi 2 courant, le fils Percey, propriétaire au bourg de Duravel, s'était rendu avec sa mère à Belmont, visiter des parents.

Soturac. Pour un nouveau train. — Les habitants des communes de la basse vallée du Lot se plaignent avec juste raison du trop grand battement qui existe entre les deux premiers trains qui vont de Cahors à Libos.

Figear. A la correctionnelle. — Un automobiliste, Louis-Fernand Gérard, de Gluges, canton de Martel, poursuivi à la requête de l'Administration des Contributions Indirectes, pour défaut de permis de circulation est condamné par défaut à 50 francs d'amende, à la confiscation de la voiture ou au paiement de sa valeur, au quintuple droit et aux doubles décimes de ce quintuple droit.

Figear. A la correctionnelle. — Un négociant de Biars s'étant abouché avec un soudisant courtier nommé Paul Véro, à l'effet de vendre son fonds de commerce, lui versa d'avance une provision pour démarches et frais de publicité. Le courtier après avoir empoché les fonds ne donna plus signe de vie.

Bagnac. Foire. — Notre foire favorisée cette fois par le beau temps, a été très importante. Tous les champs de foire étaient remplis et il s'est fait de très nombreuses transactions aux cours ordinaires.

Bagnac. Foire. — Notre foire favorisée cette fois par le beau temps, a été très importante. Tous les champs de foire étaient remplis et il s'est fait de très nombreuses transactions aux cours ordinaires.

Felzins. Subvention. — MM. Bouat, Député et Loubet, Sénateur-Questeur, viennent de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture, la lettre suivante que nous sommes heureux de publier:

Bétaïlle. Vol. — Dans la nuit du 3 au 4 mars, des malfaiteurs se sont introduits par escalade dans la cave de Mme Chizé, restauratrice à Bétaïlle, et ont dérobé une trentaine de bouteilles de vin bouché.

Salviac. Audience de la justice de paix. — Jusqu'à nouvel ordre, les audiences de la justice de paix pour le canton de Salviac auront lieu les lundis de chaque semaine, à 2 heures de relevé.

Souillac. Etat civil de février. — Naissances: René Verdou, route nationale; André Mas, route de Lougour; Etienne Duclaud, route nationale; Antoinette Sage, route nationale.

Liveyron. Foire. — Notre foire de mars favorisée par un beau soleil, a été très importante. Voici les principaux cours: Beufs de travail, de 5.000 à 6.500 fr.; bouvillons, de 3.000 à 4.000 fr.; vaches, de 5.000 à 5.500 fr.

Gourdon. Etat civil du mois de février 1926. — Naissances: Alphonse Sauvent à Tartas; Camille Aussel à Fourquet; Jacqueline Delpech, av. Cavaignac; Emile Pébeyer, à Salvat.

Gourdon. Etat civil du mois de février 1926. — Naissances: Alphonse Sauvent à Tartas; Camille Aussel à Fourquet; Jacqueline Delpech, av. Cavaignac; Emile Pébeyer, à Salvat.

Gourdon. Etat civil du mois de février 1926. — Naissances: Alphonse Sauvent à Tartas; Camille Aussel à Fourquet; Jacqueline Delpech, av. Cavaignac; Emile Pébeyer, à Salvat.

Martel. Grande soirée de gala et tombola organisées par les comités des fêtes. — L'association des fêtes à l'honneur de faire connaître quelle organisation pour le samedi 13 mars, au théâtre de la Raymondine, son 2^e grand concert de la saison, au profit du bureau de bienfaisance et des sociétés sportives et artistiques de la ville.

Bétaïlle. Vol. — Dans la nuit du 3 au 4 mars, des malfaiteurs se sont introduits par escalade dans la cave de Mme Chizé, restauratrice à Bétaïlle, et ont dérobé une trentaine de bouteilles de vin bouché.

Salviac. Audience de la justice de paix. — Jusqu'à nouvel ordre, les audiences de la justice de paix pour le canton de Salviac auront lieu les lundis de chaque semaine, à 2 heures de relevé.

Salviac. Audience de la justice de paix. — Jusqu'à nouvel ordre, les audiences de la justice de paix pour le canton de Salviac auront lieu les lundis de chaque semaine, à 2 heures de relevé.

Souillac. Etat civil de février. — Naissances: René Verdou, route nationale; André Mas, route de Lougour; Etienne Duclaud, route nationale; Antoinette Sage, route nationale.

Liveyron. Foire. — Notre foire de mars favorisée par un beau soleil, a été très importante. Voici les principaux cours: Beufs de travail, de 5.000 à 6.500 fr.; bouvillons, de 3.000 à 4.000 fr.; vaches, de 5.000 à 5.500 fr.

Gourdon. Etat civil du mois de février 1926. — Naissances: Alphonse Sauvent à Tartas; Camille Aussel à Fourquet; Jacqueline Delpech, av. Cavaignac; Emile Pébeyer, à Salvat.

Gourdon. Etat civil du mois de février 1926. — Naissances: Alphonse Sauvent à Tartas; Camille Aussel à Fourquet; Jacqueline Delpech, av. Cavaignac; Emile Pébeyer, à Salvat.

Martel. Grande soirée de gala et tombola organisées par les comités des fêtes. — L'association des fêtes à l'honneur de faire connaître quelle organisation pour le samedi 13 mars, au théâtre de la Raymondine, son 2^e grand concert de la saison, au profit du bureau de bienfaisance et des sociétés sportives et artistiques de la ville.

Bétaïlle. Vol. — Dans la nuit du 3 au 4 mars, des malfaiteurs se sont introduits par escalade dans la cave de Mme Chizé, restauratrice à Bétaïlle, et ont dérobé une trentaine de bouteilles de vin bouché.

Salviac. Audience de la justice de paix. — Jusqu'à nouvel ordre, les audiences de la justice de paix pour le canton de Salviac auront lieu les lundis de chaque semaine, à 2 heures de relevé.

Salviac. Audience de la justice de paix. — Jusqu'à nouvel ordre, les audiences de la justice de paix pour le canton de Salviac auront lieu les lundis de chaque semaine, à 2 heures de relevé.

Salviac. Audience de la justice de paix. — Jusqu'à nouvel ordre, les audiences de la justice de paix pour le canton de Salviac auront lieu les lundis de chaque semaine, à 2 heures de relevé.

au nord de Loukkos, une attaque rifaine contre les Ahi Shérif, soumis de la zone espagnole, auprès du secteur d'Ouezzan. Sur le front M'Tioua nos partisans ont réalisé une nouvelle progression dans la région de Bab Mahrez et Taouerta (à 4 kilomètres au nord de Bou Redoud).

Le loyalisme des M'Tioua. Les M'Tioua ont fait preuve, au cours de toutes ces opérations d'un loyalisme auquel il faut rendre hommage. Les atrocités rifaines les avaient exaspérés et ils ont mené le combat avec fanatisme.

La crise ministérielle. Les entretiens de M. Doumergue. Après s'être entretenu dans la matinée avec MM. Briand, Herriot et de Selves, le Président de la République a conversé lundi après-midi tour à tour avec M. Milliès-Lacroix, président de la Commission sénatoriale des finances; M. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre; MM. Chéron et Lamoureux, rapporteurs généraux du budget au Sénat et à la Chambre; MM. Maurice Sarraut, Bienvenu-Martin, Cazals, Raoul Péret, etc.

Les radicaux socialistes. Les radicaux-socialistes de la Chambre et du Sénat ont tenu deux réunions, l'une le matin, l'autre l'après-midi. M. Emile Borel préconisa le rétablissement de l'unité de vote du parti. M. Margaine demanda qu'on se mit d'accord sur un programme commun. M. Franklin-Bouillon intervint et déclara que la politique du Cartel s'était montrée impuissante pour deux raisons: son abandon par les socialistes et le détachement de la gauche radicale.

En Syrie. Soltan Atraache blessé. Les renseignements complémentaires obtenus sur les combats qui se sont déroulés samedi, dans la région de Damas, montrent que les rebelles ont subi des pertes très sérieuses: ils ont eu, en effet, 156 tués et 103 blessés. Soltan Atraache, chef de l'insurrection, a été blessé par une bombe d'avion.

Au Maroc. Dans le secteur de Tétouan. Dans le secteur de Tétouan, dimanche à 13 h. 30, nos troupes ont occupé le massif de Bou-Zeitung, où se trouvait l'emplacement de la pièce ennemie qui bombardait Tétouan. L'ennemi durement éprouvé au cours des récents combats, a résisté faiblement. Nos pertes sont de six Européens et d'une vingtaine d'indigènes. Le commandant général de la zone de Tétouan reste au poste de commandement de Gorgues.

En Syrie. Soltan Atraache blessé. Les renseignements complémentaires obtenus sur les combats qui se sont déroulés samedi, dans la région de Damas, montrent que les rebelles ont subi des pertes très sérieuses: ils ont eu, en effet, 156 tués et 103 blessés. Soltan Atraache, chef de l'insurrection, a été blessé par une bombe d'avion.

Au Maroc. Dans le secteur de Tétouan. Dans le secteur de Tétouan, dimanche à 13 h. 30, nos troupes ont occupé le massif de Bou-Zeitung, où se trouvait l'emplacement de la pièce ennemie qui bombardait Tétouan. L'ennemi durement éprouvé au cours des récents combats, a résisté faiblement. Nos pertes sont de six Européens et d'une vingtaine d'indigènes. Le commandant général de la zone de Tétouan reste au poste de commandement de Gorgues.

Au Maroc. Dans le secteur de Tétouan. Dans le secteur de Tétouan, dimanche à 13 h. 30, nos troupes ont occupé le massif de Bou-Zeitung, où se trouvait l'emplacement de la pièce ennemie qui bombardait Tétouan. L'ennemi durement éprouvé au cours des récents combats, a résisté faiblement. Nos pertes sont de six Européens et d'une vingtaine d'indigènes. Le commandant général de la zone de Tétouan reste au poste de commandement de Gorgues.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 10.

La crise ministérielle

LES CONSULTATIONS de M. DOUMERGUE SE POURSUIVENT. M. Renaudel à l'Élysée. Le Président de la République a reçu ce matin, à 8 heures 45, M. Renaudel.

Une déclaration de M. Renaudel. M. Renaudel a déclaré, à sa sortie de l'Élysée: « J'ai dit au Président qu'une seule politique était possible: celle qui s'appuiera sur le programme socialiste et radical-socialiste. »

Le point de vue de M. Le Trocquer. A 9 heures, M. Doumergue a reçu M. Le Trocquer qui a déclaré qu'il avait répété au Président ce que son groupe, la Gauche Indépendante, avait décidé hier.

M. Dariac préconise un cabinet de concentration.... M. Dariac a été reçu ensuite. Il a déclaré en sortant: « Il faut, à l'heure actuelle un gouvernement de salut public, un cabinet de concentration formé en dehors des partis de Révolution. »

LES CHANGES. Une légère détente. A 10 heures 40, à la Bourse de Paris, on cotait: Livre: 133,70. Dollar: 27,51.

AVIS. De nombreuses personnes nous remercient pour le journal de l'excellente recette que nous avons publiée, recette qui consiste à faire soi-même, pour 3 fr. 50, un litre d'excellent vin fortifiant, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table. Pharmacie Orliac à Cahors.

A VENDRE POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI. Une Machine à écrire « UNDERWOOD » portative. N° 162.003 — Type Pica. Complètement neuve. — Modèle actuel AVEC REMISE SUR LE PRIX DU CATALOGUE. S'adresser au Bureau du Journal.

FOUDRES chêne toutes conteneances. CUVES et tous genres fûtaille. POMMES A VIN JAVA. PRESSEURS GARIN. Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région. MATÉRIEL VINICOLE. MM. LAMOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot). REPRÉSENTANTS visitant Cultivateurs demandés par Gros gains, situation d'avenir. François-Joseph. TARASCON-SUR-RHÔNE. Si vous voulez avoir de bonnes POMMES DE TERRE DE SEMENCE. Harly rose (Institut Beauvais) à des prix modérés, adressez-vous à M. THIBAUT, 23, rue St-Georges, CAHORS. Très bonne lingère. demandée à aller en journée. S'adresser n° 32, Boulevard Gambetta.

LA PHOSPHODE GARNAL. Médication iodotannique phosphatée. Remplace l'Huile de Foie de Morue. Prix du Flacon: 12 francs. UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDUEUR UNIQUE. En vente dans toutes les Pharmacies. A nos Abonnés. Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est terminé, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant. Nous ne saurions trop leur recommander d'utiliser le Chèque postal qui réduit leurs frais d'envoi à 25 centimes. Il leur suffit de demander à la poste ou à leur facteur un mandat rose et de compléter ainsi la formule imprimée Bureau de chèques postaux: Toulouse 5399 M. Cousséant.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Dernier revenu	Cours du 27 fév.	Cours du 6 mars
Fonds d'Etat		
3 0/0	48 85	47 10
3 0/0 amortissable	63	63 50
3 1/2 0/0	86 50	86 50
5 0/0	56 65	55
4 0/0 1917	47 97 1/2	44 85
4 0/0 1918	46 60	45
5 0/0 1920	64 75	63
6 0/0 1920	64 75	63
B. du Tr. 6 0/0 1922	480	477
B. du Tr. 6 0/0 1923	447	445
B. du Tr. 6 0/0 sept. 1923	446 75	446
Crédit National		
5 0/0 1919	329	320
Obl. 500 5 0/0 1920	339	336 50
6 0/0 1921	414 50	412
Bons décen. 6 0/0 1922	466 50	466
6 0/0 1922	442 25	444
6 0/0 janv. 1923	365	366
6 0/0 juin 1923	376 50	380
6 0/0 janv. 1924	374	371
Crédit Foncier		
Communes 1870		
1880	408	414
1891	189	193
1892	197	204
1893	210	210
1896	116	119
1920 nb.	296	299
1921 nb.	336	340
1922 nb.	325	325
1922 n. 1		
Fonciers 1879 3 0/0		
1883 3 0/0	200	200
1885 2,60 0/0	215	213
1895 2,60 0/0	220	220
1903 3 0/0	221 50	225
1909 3 0/0	120	122 50
1913 3 1/2 0/0	225 25	226 50
1913 4 0/0	327 50	334
1917 5 1/2 0/0	190	190
Ville de Paris		
1885 4 0/0	730	690
1871 3 0/0	300	300
1875 4 0/0	350	350
1876	355	355
1892 2 1/2 0/0	175	168
1894-1896	164	161
1898 2 0/0	192 25	195
1899 2 0/0	191	188 50
1904 2 1/2 0/0	189	188
1905 2 3/4 0/0	307	305
1910 2 3/4 0/0	169 50	173
1910 3 0/0	165 50	160
1912 3 0/0	160	160
1919 lib.	275	275
1921 lib.	403	398
Décennal 1922	166	165
Chemins de fer		
Est 6 0/0	300	305
Est 5 0/0 1892-94-96	368	366
Est 4 0/0 1912	235	236
Est 3 0/0	233	234
Est 3 0/0 nouveau	227	223
Est 2 1/2 0/0	201	200
Est 3 0/0 Ardennes	216 50	213
Est 6 0/0 1906 1921	206	270
P.-L.-M. 3 0/0 1855	228	224
P.-L.-M. 6 0/0	281	280
P.-L.-M. 5 0/0	254	252
P.-L.-M. 4 0/0	241	239
P.-L.-M. fusion 3 0/0	228	220 50
P.-L.-M. fus. 3 0/0 n.	220	220
P.-L.-M. 2 1/2 0/0	191	198
P.-L.-M. 6 0/0 1921	279	272
Midi 6 0/0	278	281
Midi 5 0/0	253	255
Midi 4 0/0	227	225
Midi 3 0/0	228 75	222
Midi 3 0/0 nouveau	219	217 50
Midi 2 1/2 0/0	195	196
Midi 6 0/0 1921	265	270
Nord 6 0/0 (Série F)	330	329
Nord 5 0/0 (Série E)	300	285
Nord 4 0/0 (Série D)	272	267 50
Nord 3 0/0	235	212
Nord 3 0/0 (Nouv. S.B.)	243	241
Nord 2 1/2 0/0 (S. C.)	215	220
Nord 6 0/0 1921	278	277
Orléans 6 0/0	289	295
Orléans 5 0/0	265	269
Orléans 4 0/0	240	230
Orléans 3 0/0	242	232
Orléans 3 0/0 1884	224 75	221 50
Orléans 2 1/2 0/0 1895	193	193
Orléans G. C. 3 0/0 1855	224	220
Orléans G. C. 6 0/0 1921	226	270
Ouest 3 0/0	229	224
Ouest 3 0/0 nouveau	220	215
Ouest 2 1/2 0/0	180	180
Valeurs étrangères		
Japon 4 0/0 1905	478	492
Japon 4 0/0 1910	359	370
Brazil 5 0/0 1909	305	300
Brazil 5 0/0 1914	436	436
Italian 3 1/2 0/0	89	81
Russe consolidé 4 0/0	31 30	29 40
Russe 3 0/0 or 1891-94	19 25	17 85
Russe 3 0/0 or 1896	14 50	12 75
Russe 3 1/2 0/0 or 1894		
Russe 5 0/0 1906	27 60	25 75
Russe 4 1/2 0/0 1909	22 40	20 50
Serbe 4 0/0 amort. 1895	126	123 50
Turquie Dette Ottom.	104 90	96 75
Turquie Ott. 5 0/0 1914	75 85	76

Bibliographie

Viennent de paraître :

Raymond REY
Professeur de l'Université
Docteur ès lettres

La Cathédrale de Cahors
et les origines de l'architecture
à coupoles d'Aquitaine

Les Vieilles Eglises Fortifiées
du Midi de la France

Henri LAURENS, Editeur, PARIS

En vente à Cahors :
1^{re} Librairie RICARD, B^d Gambetta, 24
2^e Librairie MEYZENC, B^d Gambetta, 36

Vient de paraître

EUGÈNE GRANCIÉ

Gracieuse
au hêret bleu....

Roman Basque

1 vol. Prix : 7 fr. 50

J. PEYRONNET, Editeur, 7, rue de Valenciennes - PARIS

En Vente à Cahors
1^{re} Librairie RICARD, B^d Gambetta, 24
2^e Librairie MEYZENC, B^d Gambetta, 36

LA MODE PRATIQUE



read
la vie
moins chère

en vous donnant
le moyen de faire
à la maison
tous vos vêtements,
prolonger leur durée,
exécuter vous-même
les petites réparations
du home, etc.

Grâce à la
Mode Pratique
vous travaillerez sans
rien gagner, vous économi-
serez du temps
et de l'argent.

Abonnement :
Un an, 52 N^{os} : France, 30 fr.
HACHETTE

LAROUSSE MENSUEL
Sommaire du N^o 229 (Mars 1926)

Alexandra, par M. L. Vergenne. —
Apponyi, par M. Léon Abensour. —
Belote, par M. G. Delplanque. —
Bourges (Elémir), par M. Louis Co-
quelin. — Brouage, par M. B. Combes
de Patris. — Coccidiose, par M. Jean
de Chaon. — Le comte de Gobineau,
par M. Samuel Rocheblave. — La
Follette, par M. Léon Abensour. —
Linder (Max), par M. Henry Lyonnet.
— La Crise du logement, par M.
Camille Meillac. — Le duc de Morny,
par M. Claude Barjac. — La Névrose
révolutionnaire, par M. B. Combes de
Patris. — Peinture mécanique, par
M. Henri Rabaté. — Pneumatiques,
par M. E.-H. Weiss. — Russie nou-
velle U. R. S. S., par M. J. Castagné.
— Carle Vernet, par Emile Magne. —
Le mois littéraire, scientifique, théâ-
tral et cinématographique, musical et
artistique, financier, etc. — 58 gravu-
res, 3 cartes. — Le numéro, 3 fr. 50.
En vente chez tous les libraires et
Librairie Larousse, 13-17, rue Mont-
parnasse, Paris (6^e).

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : M. DAROLLE

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

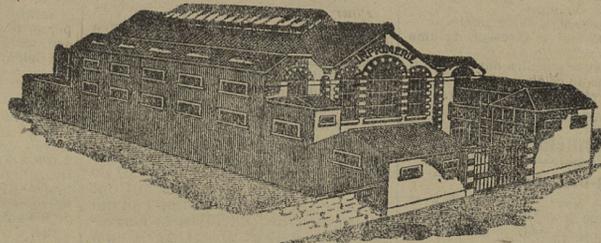
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 12 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

« Comme toutes les bonnes préparations pharmaceutiques, la PHOSPHIODE GARNAL est l'objet de contrefaçons ; pour éviter d'être victime d'une tromperie sur l'origine et sur les qualités du produit, malades exigez sur l'étiquette le nom du préparateur. Il n'existe d'autre Phosphiode que la PHOSPHIODE GARNAL, préparée, 97, Boulevard Gambetta, Cahors.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du Journal du Lot 40

LA SŒUR DE LAIT

André THEURIET de l'Académie Française

TROISIÈME PARTIE

III

Assis côte à côte sur le lit de bruyères craquantes, ils restèrent un moment taciturnes et comme étonnés de se trouver si étroitement rapprochés au milieu de cette solitude. Une sourde émotion les oppressait et les empêchait de parler ; mais Savinien, s'enhardissant, avait pris la main de Vitaline et tous deux, pendant cette silencieuse étreinte, écoutaient distraitemment les glouglous flûtés de la source invisible. Le jour tombait ; au loin, du côté de Bellefontaine, des rossignols chantaient. Tout d'un coup, l'étudiant attrista sa sœur de lait plus près de lui et murmura d'une voix aussi caressante que les mélodieuses cantilènes des rossignols : — Oh ! Liline, qu'on est bien ici !... Vous souvenez-vous du temps où nous rêvions de nous réfugier dans une hutte pareille et d'y vivre tous deux comme un ménage de bûche-

rons ?... Eh bien ! voici la hutte, nous y voici ensemble, et je puis vous y dire le mot qui depuis des semaines me brûle les lèvres... Je vous aime, Liline ; je n'ai qu'un désir : être à vous, vous sentir à moi pour toujours, et vous serrer passionnément sur mon cœur !... En même temps, il avait passé son bras autour de la taille souple de son amie, il lui baisait lentement les yeux. Vitaline ne bougeait pas, étourdie par cette caresse inconnue, quasi défaillante sous ces blandices dont la volupté coulait ainsi qu'un philtre dans ses veines. Elle n'était plus maîtresse de sa volonté. Savinien le devinait et posait maintenant ses lèvres plus audacieuses sur la bouche de la jeune fille qui tressaillait tout entière et s'abandonnait, surprise, alanguie, succombant à un délicieux vertige. La forêt semblait complice de leurs soudaines amours. Le silence crépusculaire n'était interrompu que par le susurrer des baisers et le glouglou du ruisseau qui berçait comme un chant de nourrice Vitaline extasiée et inconsciente... Savinien reprit le premier possession de lui-même et, dans l'acalmie de la passion satisfaite, le remords de sa méchante action le piqua douloureusement. — Liline, chuchota-t-il en s'agenouillant et en serrant les mains inertes de la jeune fille, pardon... pardon, ma chérie ! Alors seulement, au son de cette

voix cajoleuse, Vitaline se réveilla de son anéantissement. Un éclair de raison lui traversa le cerveau. Elle eut conscience de sa chute et de la façon dont le jeune Louëssart avait abusé de sa faiblesse. La honte et l'indignation la suffoquaient. Elle s'arracha des bras de son séducteur et le repoussa violemment : — Laissez-moi !... Vous m'avez sali, c'est lâche, c'est lâche ! Les traits contractés, les yeux égarés, elle s'était élancée sur le chemin. Il l'y suivit, stupéfait de cette brusque métamorphose, et tenta de la retenir. — Liline, répétait-il avec un accent de supplication, pardon, je t'aime. — Et moi, je vous hais !... N'essayez jamais de me revoir. Maudite soit le jour où vous êtes venu chez nous !... Elle se dégagea de nouveau et affolée s'enfuit à travers bois. Savinien, à la fois mortifié et dépité, demeurait immobile dans l'ombre de la forêt qui s'enténébrait, tandis que la source de la Gorgette continuait ses soupirs de flûte invisible. Cette plainte de l'eau courante résonnait à ses oreilles comme un reproche. Ce qu'il y avait encore de bon et de généreux en lui se révoltait à la pensée de la faute sciemment, cruellement commise. Il se prenait en dégoût et en pitié. Dès le lendemain, il repartit pour Paris.

IV Au milieu des travaux champêtres ou forestiers — fenaissios, récoltes de fraises et de framboises sauvages, moissons, battages en granges — les beaux jours de l'été avaient rapidement passé sur l'Argonne ; en septembre, les vendanges et le ramassage des faines avaient encore un moment égayé le village et les bois ; puis les rafales pluvieuses d'octobre étaient accourues, faisant tourbillonner les feuilles roussies, grossissant la voix des ruisseaux changés en torrents. Les froides brumes et les gelées de novembre avaient glacé l'eau silencieuse des étangs, et couvert d'une voile de givre bleuâtre les arbres effeuillés des taillis et des futaies. Maintenant les neiges de décembre étendaient leur couche épaisse sur la forêt, comblaient les ravins, obstruaient les chemins et enveloppaient Beaulieu comme un blanc manteau d'hermine. Retenu dans son église depuis le commencement de l'après-midi, l'abbé Pascal Noirtin venait enfin de refermer le guichet du confessionnal sur la dernière de ses pénitentes. Ce jour-là, Vigile de Noël, le défilé avait été long, car toutes les dévotes du village s'étaient empressées de nettoyer leur conscience en vue de la solennité du lendemain. Quand le curé sortit du confessionnal, non sans un secret soulagement, le crépuscule était proche. Le tapis de neige qui revêtait les

toits voisins envoyait à travers les vitraux de l'abside un reste de clarté dont la pâleur mourante lutait avec les scintillements de la lampe allumée dans le transept par le sacristain. Les deux chapelles latérales et les fonts baptismaux étaient déjà noyés de ténèbres. Le curé s'agenouilla un moment sur les degrés du maître-autel. Autour de lui, les branches d'if et de sapin dont quelques pieuses congréganistes avaient décoré le chœur pour la messe de minuit, répandaient une balsamique odeur résineuse. Malgré les fatigues de l'après-midi, cette émanation forestière incita l'abbé Pascal à se recueillir avant de rentrer à la cure. Il s'assit donc dans une des stalles du chœur, où son court surplis à manches larges mit une vague tache blafarde sur le noir des boiseries. La porte battante du porche retombait par instants sur les pénitentes qui se retiraient après avoir marmotté un dernier acte de contrition ; on entendait au dehors le cliquetement de leurs sabots de plus en plus étouffé par la neige. Peu à peu, sous la nef redevenue solitaire régnait un religieux silence où flottaient les subtils aromes des branches résineuses. Le front dans la main, le curé songeait que c'était la troisième fête de Noël qu'il allait célébrer à Beaulieu et, pénétré d'une fondante gratitude, il murmura une action de grâce à Celui qui, dès le commencement de son minis-

tère sacerdotal, l'avait soutenu de sa dextre, et envoyé en cet humble village, où ses jours coulaient pleins et paisibles... Pouvait-il désirer mieux ? Ses ouailles formaient un troupeau fervent et docile : depuis bientôt trois ans aucun scandale n'avait nui à l'édification de la paroisse. Un seul de ses paroissiens, le docteur Villenier, le désolait par son attitude frondeuse de libre-penseur, mais c'était un si brave homme !... Dieu aidant, la brebis égarée reviendrait sans doute au bercail... Quant aux propriétaires du Malper-tuis, aux Louëssart, bien qu'ils laissassent parfois à désirer au point de vue des mœurs, ils remplissaient correctement leurs devoirs religieux et ils rachetaient leurs péchés charnels par d'honorables offrandes. C'était même sur leur libéralité que Pascal comptait pour réaliser un rêve doucement caressé depuis son installation à Beaulieu. Car le curé Noirtin avait un dada. Il était mortifié de l'exiguïté et de la pauvreté de son église. Chaque fois qu'il passait devant les ruines de l'abbaye, il s'attristait en se remémorant la splendeur de l'ancienne abbatiale, maintenant réduite à un tas de décombres.

(A suivre)